

COMMUNE DE MONTRICOUX

BUDGET 2019

PRESENTATION SYNTHÉTIQUE

Budget primitif 2019, adopté lors du Conseil Municipal du 11 avril 2019.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019.

Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2019 a été établi avec la volonté de :

- Maintenir les taux de fiscalité directe communale,
- Optimiser les recettes,
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- Poursuivre l'effort d'investissement.

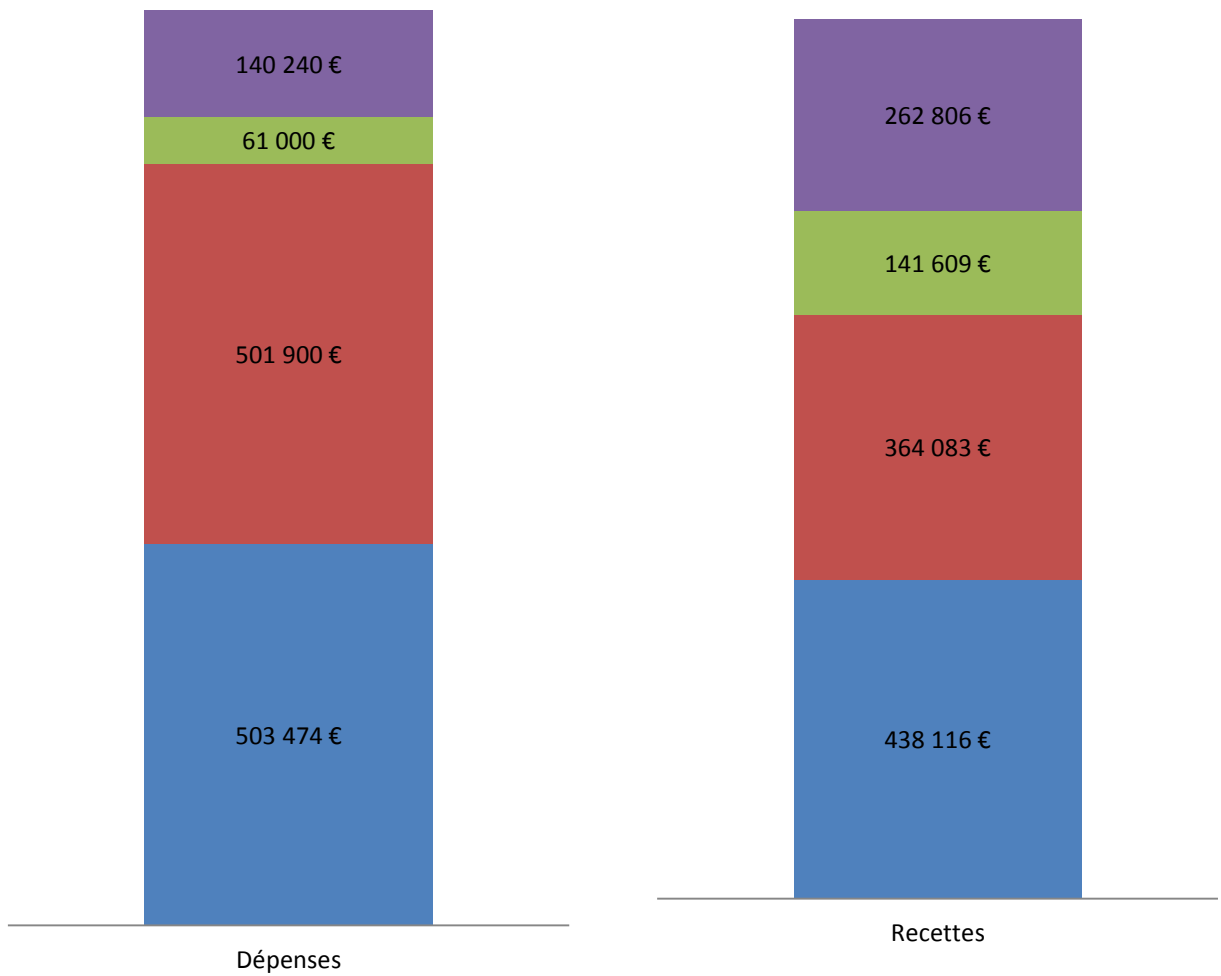
EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET PRINCIPAL 2019

Section fonctionnement

■ Charges générales ■ Charges de personnel
■ Autofinancement ■ Autre

■ Impôts et taxes ■ Dotations

■ Produits ■ Autre

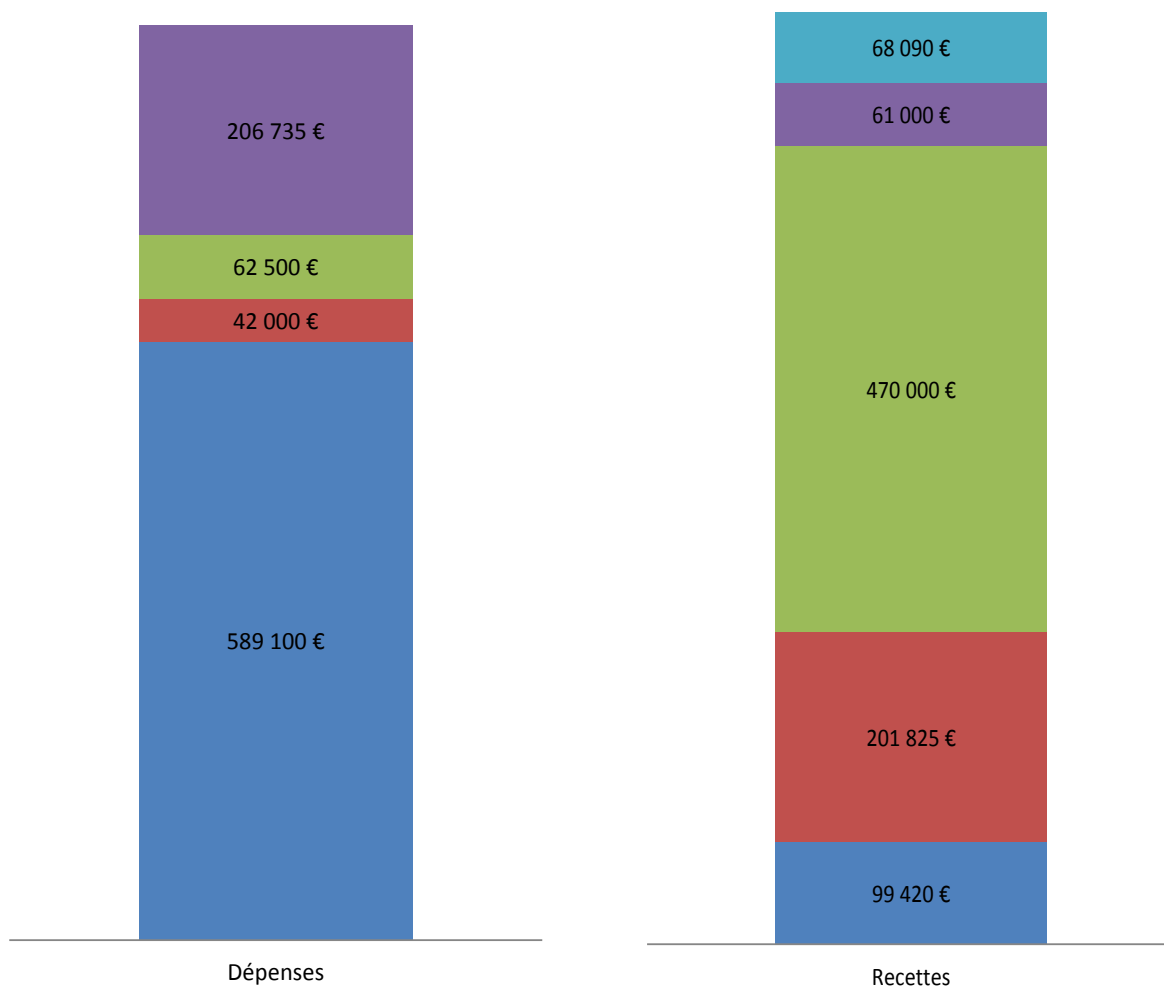


EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET 2019

Section investissement

■ Travaux ■ Acquisitions ■ Emprunts ■ Autre

■ Résultat ■ Subventions ■ Emprunt ■ Autofinancement ■ Autre



Section de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement restent plutôt stables

Le montant des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 1 166 613.22 €.

Cette somme permet de financer :

- Les dépenses réelles de fonctionnement,
- Un virement vers la section de fonctionnement (autofinancement).

	2017	2018	2019
002 – Résultat de fonctionnement reporté	10 033.79 €	123 482.50 €	211 203.40 €
13 - Atténuation de charges	3 000.00 €	8 000.00 €	10 000.00 €
70 - Produits des services	91 800.00 €	88 403.00 €	89 609.00 €
73 - Impôts et taxes	410 691.00 €	422 821.00 €	438 116.00 €
74 – Dotations	366 013.21 €	360 369.00 €	364 082.82 €
75 – Produits de gestion	30 000.00 €	30 500.00 €	52 000.00 €
76 – Produits financiers	5.00 €	2.00 €	2.00 €
77 – Produits exceptionnels	1 000.00 €	0 €	1 600.00 €
TOTAL RECETTES RÉELLES	912 543.00 €	1 033 577.50 €	1 166 613.22 €
Recettes d'ordre	55 000.00 €	55 000.00 €	40 000.00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	967 543.00 €	1 088 577.50 €	1 206 613.22 €

Chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses

Les ventes de produits et autres redevances du domaine ne présentent pas une augmentation significative.

Chapitre 73 – Impôts et taxes

Les bases d'imposition prévisionnelles 2019 présentent une augmentation de 4.2 % par rapport à celles de 2018. Ce sont les bases de la taxe d'habitation et du foncier bâti qui subissent la plus forte progression, respectivement 3.9 % et 6.8 %. La CFE quant à elle baisse de 10 %.

Les taux de la commune ne seront pas augmentés cette année non plus. La dernière augmentation date de 2010 (3 %).

Chapitre 74 – Dotations et participations

La dotation forfaitaire reste relativement stable par rapport à 2018 : + 447 €.

Les dotations de solidarité rurale et nationale de péréquation augmentent respectivement de 3.5 % et de 5.3 %.

Les dotations augmentent donc à hauteur de 5 752 € soit 2.13 %.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Ce chapitre, concernant essentiellement les revenus des immeubles, connaît une augmentation due aux loyers de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle acquise en septembre 2018.

II – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent aux dépenses courantes de la collectivité. Elles contiennent essentiellement les achats courants, la rémunération des agents, les indemnités des élus, les subventions aux associations et le remboursement des intérêts des emprunts.

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 132 613.22 €, hors autofinancement et se répartissent comme suit :

	2017	2018	2019
011 – Charges à caractère général	350 313.00 €	416 008.50 €	503 473.22 €
012 – Charges de personnel	415 600.00 €	487 820.00 €	501 900.00 €
65 – Autres charges de gestion	86 080.00 €	94 440.00 €	107 540.00 €
66 – Charges financières	27 200.00 €	13 500.00 €	18 000.00 €
67 – Charges exceptionnelles	1 000.00 €	572.00 €	1 700.00 €
TOTAL DES DEPENSES RÉELLES	879 193.00 €	1 012 340.50 €	1 132 613.22 €
023 – Virement à la section investissement	72 500.00 €	62 000.00 €	61 000.00 €
Dépenses d'ordre	15 850.00 €	14 237.00 €	13 000.00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	967 543.00 €	1 088 587.50 €	1 206 613.22 €

Chapitre 66 – Charges financières

Il s'agit des intérêts des emprunts en cours.

Légère augmentation en raison de l'emprunt contracté pour financer la réhabilitation et agrandissement des vestiaires du stade municipal.

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement

Il s'agit de la capacité d'autofinancement de la commune.

Le montant du capital des annuités des emprunts en cours doit pouvoir être couvert par la section de fonctionnement.

Cette somme se retrouve en recettes d'investissement.

Section investissement

Les recettes d'investissement

1068 – Affectation du résultat de fonctionnement 2018	99 420.22 €
13 – Subventions d'équipement	201 825.00 €
10 – Dotations – Fonds divers	55 090.31 €
16 – Emprunts et dettes	470 000.00 €
TOTAL RECETTES RÉELLES	826 335.00 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	61 000.00 €
Recettes d'ordre	13 000.00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	900 335.53 €

Les dépenses d'investissement

20 – Immobilisations incorporelles	11 000.00 €
21 – Immobilisations corporelles	201 500.00 €
23 – Immobilisations en cours	389 600.00 €
16 – Remboursement d'emprunt	62 500.00 €
001 – Déficit 2018	195 735.53 €
TOTAL DES DEPENSES RÉELLES	860 335.00 €
Dépenses d'ordre	40 000.00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	900 335.53 €

Les dépenses réelles prévues concernent :

- La modification et la révision allégée du PLU (solde),
- L'acquisition d'un terrain pour l'agrandissement du cimetière de Montricoux et son aménagement,
- La réfection des toitures du préau de l'école et du bâtiment de la rue des Templiers,
- La réparation du chauffage de l'école,
- Les travaux de décroûtage en vue de la réhabilitation de l'ancien presbytère,
- L'agrandissement de la maison de Santé Pluriprofessionnelle,
- Le programme de travaux de voirie,
- La dissimulation des réseaux sur le chemin de Ronde,
- L'acquisition de matériel divers,
- Le remboursement du capital des emprunts en cours,

Les recettes réelles d'investissement sont globalement composées :

- Des subventions versées par l'Etat, le Département, la Région. Seules les subventions pour lesquelles nous avons reçu les arrêtés attributifs peuvent être inscrites au budget.
- De l'affectation du résultat de fonctionnement de 2018 pour un montant de 99 420.22 € et de la FCTVA pour un montant de 52 090.31 €,
- De l'emprunt contracté fin 2017 pour financer la réhabilitation du presbytère, débloqué par tranches sur une durée de 24 mois.